

ciplinés de la Montagne; on l'accusait de les épargner à ses amis. Pendant une séance, M. Berryer à la tribune tonnait contre la révolution et les révolutionnaires.— A l'ordre! à l'ordre! criait la Montagne; rappelez le citoyen Berryer à l'ordre!

— Citoyen Berryer, fait tout haut M. Dupin, si vous continuez ainsi, je serai forcé de vous retirer la parole.

Puis, se penchant sur le bureau, il glisse dans l'oreille de son ancien camarade du palais:

— Tu es en verve, tape dessus!

Les anecdotes ne pleuvent pas moins sur M. Dupin avocat, que sur M. Dupin président de la Chambre. Grâce à son esprit caustique, il avait, dit-on, toutes sortes de moyens de faire comprendre à certains clients que les honoraires qu'ils lui offraient n'étaient pas à la hauteur de sa réputation. C'est à lui qu'on attribue le mot suivant adressé à un client qui n'avait pas su prendre d'avance ses précautions:— "Monsieur, j'ai l'honneur de vous renvoyer votre dossier; il y manque une pièce importante." A un autre plaideur qui, en lui apportant son affaire, n'avait déposé que la somme de quatre mille francs sur le bureau de l'avocat qui en voulait six mille:—"Reprenez votre dossier, dit M. Dupin, portez-le avec 6.000 fr. à Mad..., et je suis sûr qu'il plaidera votre affaire." Un client qui était un peu de ses amis, crut qu'il serait délicat de sa part d'offrir pour honoraires à M. Dupin, au lieu d'argent, certains ouvrages de nature à orner utilement la bibliothèque d'un homme de loi. A quelque temps de là, il vint voir l'illustre avocat; celui-ci attendit au dernier moment de la visite pour lancer cette apostrophe:—"A propos, mon cher...", une autre fois, quand je plaiderai pour vous, souvenez-vous que, sous le système décimal, les honoraires d'un avocat ne se payent pas en livres, mais en francs."

Terminons ce petit chapitre d'anecdotes par la suivante que rapporte Alexandre Dumas dans ses *Mémoires*:—"M. Dupin, dit le célèbre romancier, a en lui une rugosité native que n'a jamais pu effacer le rabot de l'éducation. Il continua toute sa vie à discuter avec Louis Philippe, roi, comme il discutait avec le duc d'Orléans, prince. Un jour, dans une discussion politique, il lui échappa de dire au roi:— Tenez, Sire, je le vois bien, jamais nous ne pourrons nous entendre!— Je le pensais comme vous, Monsieur Dupin, répondit Louis-Philippe; seulement, je n'osais pas vous le dire."

Cette fois, c'était M. Dupin qui recevait la leçon, et une bonne leçon. Lui qui se plaisait à décocher contre les autres tant de traits d'esprit, il fut du

moins un jour remis à sa place; il est vrai que ce fut par un roi.

Il y a une justice à rendre à M. Dupin: il a vécu en magistrat ayant conservé les coutumes de simplicité et d'austérité des anciens fonctionnaires des parlements. Il n'aimait pas les somptuosités modernes. Il a fait un peu, au milieu de nous, l'effet du paysan du Danube; il se fit nommé lui-même volontiers le paysan de la Nièvre; les petits journaux de 1832 ne l'appelaient que *l'Homme aux gros souliers*. Son dernier écrit a été une brochure contre le *Luxe des femmes*, qui s'est vendue à un demi-million d'exemplaires et qui a produit une vive impression. Nous en citerons les dernières lignes:

"Il s'est formé des sociétés de tempérance; pour moi, je voudrais qu'il se fit une société de mères de famille qui, sans cesser de se mettre et de se présenter avec décence et même avec le luxe qui convient à leur fortune et à leur état, donneraient l'exemple de retrancher impitoyablement le superflu, et viendraient par là au soulagement des autres classes, qui, de proche en proche et par imitation, veulent toujours atteindre un sommet auquel il ne leur est pas donné de parvenir."

C'était là, certes, une des meilleures causes que M. Dupin eût plaidées dans sa vie.

M. Dupin, nous sommes heureux de le dire, a fait une mort chrétienne; il a reçu les sacrements de l'Eglise. Il appartenait à une génération qui avait prêté une oreille bien plus attentive aux railleries de l'incrédulité qu'aux enseignements de la foi. Les événements, la réflexion ont produit sur lui le même bienfaisant effet que sur beaucoup d'autres belles intelligences de ce siècle. L'avocat libéral de la Restauration, l'ancien défenseur du chansonnier Béranger, s'est confessé à son lit de mort et s'est réfugié dans le sein de l'Eglise, rendant ainsi, à son dernier soupir, un éclatant hommage à la vérité catholique. Le prêtre qui l'a assisté et à qui il s'est confessé, est un Jésuite: le R. P. Lefebvre.

Des obsèques magnifiques ont été faites à M. Dupin, dont le corps a été transposé et inhumé dans la sépulture de famille, au lieu de sa naissance, à Varzy, dans le département de la Nièvre.

SES FUNÉRAILLES.—Voici des paroles pleines d'enseignements et d'édification prononcées sur la tombe de M. Dupin par Mgr. l'Evêque de Nevers. Nous les empruntons au journal *Le Monde*:

"Nous ne venons pas, Nos Très Chers Frères, vous faire l'oraison funèbre de l'homme illustre dont nous célébrons les obsèques. Cette tâche serait au-dessus de nos forces. Nous voulons seulement signaler